

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Hydraulique
Direction de l'hydraulique
Wilaya d'Ouled Djellal

Avis de mise en demeure N° 01

Concernant le marché N° 24/021, approuvé le 01/10/2024, relatif à **REALISATION DE HUIT (08) CHATEAUX SURELEVEE (4*1000 m³, 2*500m³ et 2*300m³) POUR LES COMMUNES OULED DJELLAL, DOUCEN, CHAIBA, SIDI KHALED BESBES ET RAS EL MIAD (W. OULED DJELLAL).**

- **LOT 07: Réalisation un château d'eau surélevé 300 m3 commune Chaiba.**
- Vu l'ordre de service N° 01 adressée au l'entreprise le : **09/07/2025**.
- Suite à la visite de terrain effectuée par nos services, il a été constaté une absence totale des travaux sur le site concerné.
- Suite le rapport de BET, il a été constaté un arrêt de travaux depuis 19/06/2025.

Par la présente, nous adressons un premier avis de mise en demeure :Entreprise ZEMIH KOUIDER
Pour :

- Fournir les matérielles et humaines nécessaires.
- Commencer les travaux.

Dans un délai maximum de **huit 08 jours** à compter de la date de notification de cet avis, ET En cas de non-respect des recommandations susmentionnées dans les meilleurs délais, toutes les mesures légales en vigueur seront prises.

En cas de non-respect des recommandations susmentionnées dans les meilleurs délais, toutes les mesures légales en vigueur seront prises.